



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023

N° C25_05_2023_14 - Affectation des résultats - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	55	14	69	21

Pour : 69	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 17 mai 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt cinq mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DALLAUD Hélène, DODIN Patrick, ARCHAIMBAULT Monique, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Patrice, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, PILARD Christophe, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, MARTIN François, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, MORIN Christine, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelynne, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

AUDE Laurent (pouvoir donné à ROUXEL Patricia), BAUDON Christian (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à NOUREAU Dominique), CHOUREÉ Gilles (pouvoir donné à PICARD Marylène), FOUCHE Etienne (pouvoir donné à FOUCHE Patrice), GAYET Olivier (pouvoir donné à BINET Frédérique), GIRAULT Anne (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à BOURDIER Christine), OUVREAU Pierre (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), VALERY Nicolas (pouvoir donné à ARCHIMBAUD Guénaëlle), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BONNET Line, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DELEZAY Gaëtan, DOLBEAU Alain, DURGAND François, GABOREAU Bernard, HOELLINGER

Gilbert, JOUANNET Paul, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Affectation des résultats - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Considérant les résultats consolidés de l'exercice 2022 du budget annexe TEOM de la communauté de communes Mellois en Poitou,

Considérant la reprise anticipée des résultats par délibération n° C15-12-2022-04 en date du 15 décembre 2022 selon les modalités de l'article L. 2311-5 du Code général des collectivités territoriales,

Le compte administratif ne fait apparaître aucune différence avec les montants reportés par anticipation, il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur les mêmes affectations concernant le résultat de fonctionnement définitif :

15004 - Budget annexe TEOM	Recettes	Dépenses	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser
Fonctionnement	6 747 318,50 €	7 287 907,31 €	- 540 588,81 €	1 477 907,80 €	937 318,99 €	
Investissement	2 225 692,96 €	1 885 992,35 €	339 700,61 €	658 597,94 €	998 298,55 €	-652 935.95 €

Vu l'avis favorable de la commission finances du 02/05/2023,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER l'affectation des résultats 2022 du budget annexe TEOM comme suit :

Proposition d'affectation du Résultat	
Résultat Fonctionnement cumulé : 937 318.99 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
0 €	937 318,99 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le président

Sylvie COUSIN

Fabrice MICHELET

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023



ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_14-DE